

PROGRAMME DE FORMATION

Référent « Lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes »

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Comprendre les notions essentielles de la fonction du référent « harcèlement sexuel et propos sexistes » au sein d'un organisme
- Appliquer la réglementation en coordination avec les acteurs de la prévention
- Connaitre et savoir utiliser les outils de gestion des situations de crise
- Participer au déploiement des méthodes et outils d'animation de la prévention dans l'entreprise : mettre en place de système d'alerte, traiter des événements, mener l'enquête...

PUBLIC CONCERNE :

- ▶ référent « Lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes », élus du CSE pouvant agir en appui, représentants de la Direction

Dispositions d'accessibilité : En cas de situation de handicap, veuillez nous consulter pour étudier ensemble la faisabilité et l'adaptation de l'action de formation.

PRE-REQUIS :

- ▶ Aucun pré-requis n'est nécessaire pour suivre cette formation

FORMAT

- ▶ Intra – nous consulter pour plus d'infos

DUREE ET HORAIRES :

- ▶ 1 jour soit 7 heures
- ▶ Horaires : de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 (aménagement possible si besoin)

MOYENS PEDAGOGIQUES :

- ▶ **Méthodes pédagogiques :**
Formation dynamique et ludique – alternance d'exposés théoriques et d'application sur cas pratiques (Exercices d'analyse, Travail collectif et/ou individuel sur cas concrets issus de l'entreprise, QCM,...)
- ▶ **Moyens techniques :**
Support de formation remis au stagiaire
- ▶ **Dispositions d'accueil nécessaires (en intra) :** Salle de formation, vidéo-projecteur, support de projection.

INTERVENANT :

- ▶ Formateur/Consultant spécialisé en santé/sécurité du personnel, chargé de veille réglementaire SST et de la prévention des risques psychosociaux.

DISPOSITIF DE SUIVI DU PROGRAMME ET D'APPRECIATION DES RESULTATS

Feuille d'émargement - Evaluation des acquis des stagiaires à l'issue de la formation via QCM – Analyse des informations obtenues - Remise d'une attestation de fin de formation

CONTENU

- **Tour de table - Rappel des objectifs de la formation – Présentation du déroulé de la formation**

- **QCM de positionnement des acquis à l'entrée de la formation**

1. **Harcèlement : de quoi parle-t-on ?**

- Identifier et définir les différents types de harcèlement
- Identifier et définir les différents types de harcèlement sexuel et les propos sexistes

Partage de pratiques

2. **Les enjeux**

- Enjeux du cadre juridique et obligations légales de l'employeur
- Principes généraux de prévention et notion de risque
- Obligation de sécurité de résultat de l'employeur
- Le rôle et missions du référent harcèlement, notamment au sein du CSE
- Le lanceur d'alerte : statut particulier et obligations de l'employeur

Partage de pratiques et d'exemples de la veille juridique

3. **La gestion de la situation : se positionner en tant que référent préventeur**

- Un axe de la prévention primaire : faciliter le signalement et la prévention de terrain
- La gestion du signalement
 - Qui déclare ?
 - La déclaration et sa prise en compte
 - Comment reconnaître le harcèlement ?
 - La première rencontre avec le déclarant
 - L'enquête : obligatoire ou non ?
 - Le déroulement de l'enquête (phases, conseils, acteurs, ...)
 - Le rapport d'enquête : que devient-il ?
- La gestion de crise : savoir se positionner

Étude de cas : analyser un cas concret applicable issu de la veille juridique, mise à disposition d'outils

4. **L'après déclaration**

- Les suites de l'enquête
- L'accompagnement de la victime présumée
- La poursuite de la vie dans l'entreprise
- Se faire accompagner psychologiquement en tant que préventeur
- Repérer et analyser les indicateurs d'alerte dans l'entreprise
- Différencier l'approche individuelle de l'approche collective

Partages d'expériences

- **Questions / Réponses - Echanges –débat**
- **Evaluation des acquis par QCM et évaluation de la formation**